

Vieux-Reng



Au fil de l'eau

2025



#10

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

DECEMBRE
2024

www.vieux-reng.fr



officielmairievieuxreng



Mesdames, Messieurs, Chères Vieux-Rengtoises, Chers Vieux-Rengtois,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, je tiens à vous adresser au nom de la municipalité mes vœux de joie, de santé et de bonheur.

Au cours de cette année, il m'a fallu suivre un dossier qui a été évoqué il y a plus d'un an et qui aura quoi qu'il en soit un impact pour notre commune. Le manque de transparence et la confusion qui entourent ce projet provoquent des inquiétudes et je continue à suivre ce dossier de près.

Une fois de plus, les associations ont réussi à renforcer le lien convivial avec vous tous et je tiens à les remercier. Ce n'est pas toujours facile pour elles. Que l'on joue au ballon mousse ou au volley-ball, l'essentiel est de participer et de s'amuser, que l'on joue aux cartes ou au Triominos, le but est de se rencontrer, de passer une bonne soirée autour d'un morceau de tarte et d'un verre pour un moment de convivialité. Nos amis pêcheurs ont fait revivre leur association et je les en félicite.

Les amis du Fort continuent l'immense tâche entreprise tout en partageant leur passion. Les séances de gymnastique se déroulent toujours dans la bonne humeur. Le Pilate est aujourd'hui pratiqué au sein de notre commune grâce à l'association avec un club voisin. Frédéric et les membres de la société de chasse ont fêté la Saint Hubert. Gilles et ses amis parcourent nos chemins de campagne avec leurs anciennes voitures resplendissantes.

Je tiens à remercier également l'ensemble des habitants de la commune. C'est vous qui permettez l'animation de notre village. Votre participation aux ducasses organisées par le Comité des fêtes, que je remercie pour leur ténacité face aux difficultés de renouveler l'arrivée de forains ; les marcheurs du matin ; vous qui fleurissez vos maisons, qui les décorez pour Noël ; vous qui participez à la solidarité du Téléthon sous le chapiteau ; qui participez aux diverses manifestations comme celles proposées par l'association des 7 clochers. Merci !

Et puis, notre village a eu la joie de voir la naissance d'une toute jeune association qui a su organiser deux belles manifestations : un week-end en plein air permettant un retour à nos racines agricoles et une très belle soirée à l'occasion de la St Eloi.

Je tiens à remercier également tout ceux d'entre vous qui agissent pour notre école : parents, grands-parents, enseignants, personnels communal, USEP, l'association des Amis de l'école, les assistantes maternelles...

Merci à l'ensemble des élus qui s'attachent à mes côtés à veiller à ce que l'avenir de l'aérodrome soit traité dans la transparence qu'il mérite. Ensemble, nous portons divers projets qui avancent comme la création de trottoir rue de Maubeuge. La rénovation thermique de notre salle des fêtes, qui sera financée à 80% par des subventions. Elle pourra débiter courant 2025. Nous réfléchissons aux modalités d'organisation de la fête des écoles et des événements qui se déroulent dans la salle habituellement.

Merci à notre député d'hier et à nos conseillers départementaux pour leurs soutiens.
Merci à Madame la Sous-Préfète pour son engagement.

D'autres projets sont en cours, tels que le renforcement de la sécurité des piétons, l'attente d'un retour de la Préfecture après le dépôt d'un dossier pour la mise en place de vidéosurveillance face aux dégradations et tentatives de cambriolages que vous avez subies. La vitesse est encore une préoccupation dans certaines rues, en particulier rue de Binche.

Un projet de voirie et de trottoir est en cours rue du Hameau et une tranche importante d'assainissement est attendue pour 2026 avec plus de 2 millions d'euros qui seront investis.
Le hameau de Lameries, les rues du Radeau et du Brûle seront les prochaines à être assainies.



La distribution de l'électricité est également une priorité. Le syndicat intercommunal est à l'écoute de vos doléances. Les nombreuses compétences détenues par notre agglomération nous obligent à travailler ensemble, même si ce n'est pas toujours compris.

Nous nous devons de penser à l'avenir de nos enfants, de nos familles. Nous devons maintenir l'envie de bâtir à Vieux-Reng parce que notre village donnera l'envie de s'y installer. Il nous faut éviter la fermeture de classes dans nos écoles et permettre à notre village de continuer à se développer tout en profitant de notre cadre de vie rural, entouré de vaches, de poules et d'avions qui survolent notre beau paysage de campagne.

Enfin, d'autres projets sont en cours et seront annoncés au cours de l'année 2025.

Je vous donne rendez-vous le samedi 4 janvier 2025 à 14h00 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux cours de laquelle les récompenses des maisons fleuries et des maisons illuminées seront remises.

Bonne année à vous tous et meilleurs vœux de santé

Votre Maire
J.P Manfroy

Les comptes rendus détaillés du Conseil Municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.vieux-reng.fr et en affichage en Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2024

Présents : M. Jean-Pierre MANFROY, Mme Isabelle BRISSON, M. Ghislain LAURENT, M. Michaël STOCKER, Mme Catherine RIBAUVILLE, Mme Amandine LISSE, M. François BLANCHARD, Mme Nadège HOËL.

Excusés : Mme Isabelle PELERIAUX, M. Alexandre MAGHUE, M. Olivier CHERONT.

Absents : M. Sébastien DECAIX, Mme Virginie LECOMPTE.

COÛT REPAS CANTINE

M. le Maire indique que le coût du repas ajouté aux charges de personnel représente un coût total de 7,50 euros par enfant. Une proposition de prise en charge par la commune d'une partie au moins symbolique du coût pour les familles n'est pas adoptée. Le nouveau tarif applicable à la rentrée scolaire 2024-2025 est fixé à 4,30 Euros. Une proposition de panier repas amené par les enfants à la cantine n'est pas adoptée au regard de la réglementation.

REGLEMENT INTERIEUR SERVICE PERISCOLAIRE

Le règlement intérieur des services périscolaires est modifié avec un point d'attention sur la capacité d'accueil des enfants pendant le temps de cantine. Il sera distribué dès la rentrée 2024-2025.

DEMANDE D'AIDES

Le Conseil municipal adopte le principe d'une aide d'un montant de 150 euros au repreneur du café.

AVIS SUR L'ARRÊT DE PROJET PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2025-2030 DE LA CAMVS

Délibération est prise concernant le PLH (Programme Local de l'Habitat) proposé par l'AMVS pour la période 2025-2030. Il fait suite à la réalisation, par l'Agence de Développement et d'Urbanisme missionnée par la CAMVS, d'un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat, afin de mieux comprendre la situation existante et les évolutions en cours sur le territoire. Un portrait des communes accompagne le diagnostic sous forme de fiches communales pour les 43 communes de la CAMVS, dont notre commune.

GROUPEMENT DE COMMANDE RELIURES

La réglementation applicable aux registres d'état civil impose la reliure des registres par un professionnel qualifié, garantie d'une bonne conservation des registres dans le temps.

Les registres doivent être reliés au maximum tous les 10 ans.

Délibération est prise pour adhérer au groupement de commande reliure du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale du Nord (CdG59).

PASSAGE EN CDI DU POSTE D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Il est évoqué le passage en contrat à durée indéterminée à compter de novembre 2024 d'un agent d'entretien arrivant en fin de contrat au regard de la réglementation.

VOIES EN IMPASSE

Délibération est prise concernant la pose de signalisation verticale « Impasse » rue des écoles, rue de la Tourette, rue Goffaux et création d'un sens de circulation Place de la Mairie pour un montant de 663,35 euros TTC.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DE VOIRIES

Délibération est prise pour la réalisation de travaux et entretien de voiries rue de l'Eglise, réfection de voirie pour un montant de 136 024,36 euros TTC.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

FONDS DE CONCOURS

Délibération est prise pour faire une demande de subvention aux Fonds de Concours voirie 2022-2023 et 2024-2026 de l'AMVS.

VIDEOPROTECTION

Une étude est menée par le Conseil municipal sur la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le territoire de notre commune. Un rapprochement est en cours avec la commune d'Elesmes qui a déjà mis en place des installations afin d'étudier les possibilités de financement et d'équipement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2024

Présents : M. Jean-Pierre MANFROY, Mme Isabelle BRISSON, M. Ghislain LAURENT, M. Michaël STOCKER, Mme Catherine RIBAUVILLE, Mme Amandine LISSE, M. François BLANCHARD, M. Olivier CHERONT, Mme Isabelle PELERIAUX.

Excusés : M. Alexandre MAGHUE.

Absents : M. Sébastien DECAIX, Mme Virginie LECOMPTE, Mme Nadège HOËL.

TRAVAUX CREATION DE TROTTOIR LE LONG DE LA RD28 – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Trois entreprises ont répondu au bureau AGECI qui a lancé les études.

LORBAN 109287,40 euros H.T BERTRAND ROTY 104 883 euros H.T COLAS MONTARON 99 866,43 euros H.T

Délibération est prise pour retenir l'entreprise COLAS MONTARON.

TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES

Coût du projet 529 820 euros H.T

40 % de subvention de l'Etat (fonds verts) soit 211 928 euros.

40% de subvention du département (ADVB) soit 211 928 euros.

Soit un total de subvention de 423 856 euros H.T sur la totalité du coût du projet.

Refus de subvention des services du département pour le remplacement de l'éclairage existant par des LED.

MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Délibération est prise pour l'envoi des documents en contrôle de légalité par le biais de la télétransmission.

NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN

Délibération est prise pour l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de BUSIGNY, ESTREE-BLANCHE, NOYELLES-SUR-ESCAUT, SAINS-DU-NORD, RUMILLY-EN-CAMBRESIS et CRESPIEN pour la compétence DECI.

Délibération est prise pour l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de TRESCAULT, PAISSY, HAVRINCOURT et URVILLERS pour la compétence eau potable.

ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Délibération de principe est prise pour la validation du plan proposé par l'ADU définissant les zones d'accélération des énergies renouvelables.

PRESENTATION DU PROJET D'EQUIPEMENT EN VIDEO PROTECTION

Délibération est prise pour déposer un dossier de demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection auprès de la Préfecture.

SUJETS DIVERS

Travaux des logements Place de la Mairie : projet de délibération à présenter au Conseil Communautaire pour la rédaction d'un protocole d'accord transactionnel entre l'AMVS et la commune de Vieux-Reng.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2024

Présents : M. Jean-Pierre MANFROY, Mme Isabelle BRISSON, M. Ghislain LAURENT, M. Michaël STOCKER, Mme Catherine RIBAUVILLE, Mme Amandine LISSE, M. François BLANCHARD, M. Olivier CHERONT, Mme Isabelle PELERIAUX.

Excusés : Mme Virginie LECOMPTE, Mme Nadège HOËL.

Absents : M. Sébastien DECAIX, M. Alexandre MAGHUE.

AERODROME DE LA SALMAGNE

Décision est prise à l'unanimité par le Conseil municipal de soutenir M. le Maire en sa qualité de conseiller communautaire pour la signature d'une motion de soutien à la demande d'organisation d'une consultation d'initiative populaire sur l'avenir de la Salmagne auprès de la CAMVS.

Décision est prise à l'unanimité par le Conseil municipal de soutenir M. le Maire dans la signature d'un arrêté portant interdiction de toute fouille sur l'aérodrome de la Salmagne sur la commune de Vieux-Reng dans l'attente de la réalisation d'une étude pyrotechnique par le Ministère de l'Intérieur.

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS DE PREVOYANCE DES AGENTS

Délibération est prise pour participation obligatoire de la commune au financement à hauteur de 10 euros mensuel par agent.

DEMANDE DE SUBVENTION RELAMPING MAIRIE/ECOLE ET SALLE DE SPORT AU TITRE DES FONDS DE CONCOURS DU SYNDICAT D'ELECTRICITE

Délibération est prise pour solliciter les fonds de concours à hauteur de 8893,73 euros auprès du Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes, à hauteur de 5153,43 euros auprès de la CAMVS. Restera à charge commune 8993,54 euros H.T pour un montant total de travaux de 20040,70 euros H.T. Le dossier serait donc financé à hauteur de 73%.

DECISIONS MODIFICATIVES

Décision modificative concernant une provision sur créance passant du compte 681 au compte 75888 pour un montant de 550 euros.

Décision modificative passant du compte 6459R au compte 65311D pour un montant de 2000 Euros.

Décision modificative de mettre au chapitre 041 de l'apurement 203 (recettes) et 21 (dépenses).

Décision modificative pour le déplacement du chapitre 042 (dépenses de fonctionnement) au chapitre 6817 (dotation aux provisions) de la somme de 523 euros.

LOGEMENTS PLACE DE LA MAIRIE : PROBLEME DE SURCOUT ELECTRIQUE POUR LES LOCATAIRES

Délibération est prise pour mettre en place un geste commercial sur justificatif afin de compenser les surconsommations électriques liées aux malfaçons des travaux.

ADOPTION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Délibération est prise pour adopter le plan communal de sauvegarde qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

SUJETS DIVERS

Délibération est prise pour déposer un dossier auprès de la Région dans le cadre des appels à projet pour la restauration du patrimoine rural non protégé (RPNP) afin de financer les études pouvant permettre de définir les causes des problèmes de solidité de l'église Saint Cyriaque.

ASSOCIATIONS



« AMIFORT »

Ce deuxième semestre a été consacré à la rénovation de la sortie de secours au Bloc 1 : rectification des murs et du plafond, mise en peinture ainsi que le blindage de défense.



A l'extérieur, l'intérieur de la tourelle STG a été brossé puis peint ;

D'autre part, du petit entretien a été réalisé.



Sur le terrain, l'entretien a continué au gré de la météo : déboisement et débroussaillage sur l'arrière du site ainsi que sur les accès.

Cet hiver verra le nettoyage et la remise en peinture de certains lieux tels que l'atelier du Génie ou encore les chambres du Bloc 2.

En attendant, les membres de l'association AMIFORT vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Le Président Alain Loire.

« SOCIETE DE CHASSE »

Bonjour à toutes et tous,

Comme pour beaucoup d'associations de chasse, la présence du petit gibier reste rare. La météo et les maladies ont joué sur la reproduction et les mortalités juvéniles.

Nous apportons toujours un complément de nourriture pour le gibier sédentaire, et régulons les nuisibles. Nous constatons une présence de plus en plus importante du sanglier sur la commune, ainsi qu'aux alentours. Par ailleurs, attention aux collisions qui peuvent se produire sur les routes et surtout la nuit.

Nous avons organisé un repas de St Hubert, à la brasserie « le Para » de la Salmagne (côté parachutistes) où nous avons passé un agréable moment. Merci aux chasseurs et à leurs conjointes présentes.



Des haies vont être implantées sur la commune par les agriculteurs, plusieurs kilomètres, et cela pour lutter contre l'érosion et préserver la faune. Nous ne pouvons que nous réjouir de cela.

Nous prévoyons de faire un repas au 1er semestre 2025. Nous ne manquerons pas de vous envoyer une invitation.

La société de chasse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
La commission



« CLUB DE VOLLEY-BALL »

Nous sommes pratiquement à la moitié de cette saison. Nous avons toujours 3 équipes en adultes : 2 équipes masculines et une féminine.

Pour les hommes : pas de changement , l'équipe A est toujours au plus haut niveau en excellence ; ils sont actuellement 6ème. L'équipe B se cantonne en Promotion Honneur Avesnois ; ils occupent également la 6ème place.

Chez les féminines : l'équipe s'est étoffée et elle est 4ème en promotion excellence. Elle a également fait un beau parcours en Coupe du Nord avec 2 victoires.

Chez les jeunes : nous avons toujours une équipe cadets ,6ème sur 9 mais , nouveauté , nous avons inscrit également une équipe cadettes qui pour le moment se classe à la 5ème place sur 11.

Autre retour le samedi matin de 10H à 11H30 Marine et Mathéo entraînent des filles et garçons de 8 à 12 ans avec en perspective la création d'une équipe benjamins.

Pour celles et ceux qui voudraient rejoindre notre club je rappelle les différents entraînements :

Le mardi de 19H30 à 20h30 : entraînement portant surtout sur le physique ouvert à Tous.

Le jeudi de 18H30 à 20H30 : entraînement des masculins.

Le vendredi de 17h30 à 19H30 : entraînements des cadets et minimes

de 19H30 à 21H30 : entraînement des féminines

Et pour rappel **le samedi de 10H à 11H30 :** entraînement ouvert aux débutants filles et garçons de 8 à 12 ans.

Au rayon des manifestations extra sportives :

Nous avons organisé un lavage de voitures le 09 Septembre , une réussite !

Par contre notre concours de Belote du 13 novembre n'a pas rencontré un grand succès avec seulement 13 équipes. Nous espérons que le prochain concours le 15 mars bénéficiera d'une affluence plus importante.

Pour l'opération Dindes de Noël nous avons eu , comme d'habitude , un excellent accueil de votre part et nous vous en remercions. Grand changement cette année vous avez pu miser soit pour gagner une dinde, soit pour gagner une boîte de chocolats.

Des gagnants : Mmes Viviane LEBLOND, Anne Marie BLANCPAIN, Anne Marie BRUNOT, Mr et Mme DIERS, LEBOUQCQ, Philippe BRASSELET, Mr Victor DEBAILLEUX, Joan ANQUITA, Hervé BRUNOT, DIEU, REMY ...

Les dindes et les boîtes de chocolats ont été distribuées le 21 décembre dernier.

En cette fin du mois de décembre, je vous souhaite à TOUTES et à TOUS de BONNES FÊTES de fin d'année.

Et avec un peu d'avance ,avec l'ensemble du club de volley ball , je vous présente Mes MEILLEURS VŒUX de Bonheur et de Santé pour l'Année 2025 !!

Le Président



« LE CLUB PMCA - PASSION MORDUE CAISSE ANCIENNE »



« LE COMITE DES FETES »

Chers Vieux-Rengtois, Chères Vieux-Rengtoises

Encore une année de terminée et quelle année ! Que d'eau, que d'eau où est passé le soleil ! Malgré tout, nos manifestations sont passées entre les gouttes et ont eu un succès au-delà de nos espérances. Il y a longtemps que la ducasse du centre avait rencontré un tel succès. Il faut dire que le temps était avec nous et qu'après tous nos efforts, nous avons pu offrir aux habitants et aux jeunes une vraie ducasse, nous sommes ravis d'avoir réussi ! N'oublions pas Lameries, qui comme d'habitude, a attiré beaucoup de monde pendant ces deux jours. Pour informations, nous avons cuit 240 kg de moules....

Courant Juillet, nous avons fait profiter à une soixantaine de personnes une sortie à Astérix qui a ravi petits et grands. Nos brocantes du Lundi de Pâques et du 11 Novembre ont rencontré, elles aussi un grand succès et attiré un grand nombre de brocanteurs et de visiteurs. Notre repas d'Halloween s'est déroulé dans une bonne ambiance à refaire ...

Ce vendredi 6 décembre, St Nicolas s'est invité dans notre école afin d'offrir aux enfants des friandises sous leurs yeux émerveillés. Et le lundi 9 décembre nous avons offert une séance de cinéma à tous. Celle-ci a été suivie d'une séance offerte aux villageois et dès à présent nous vous informons que « Vaiana 2 » sera diffusé le 28 janvier et que nous l'offrirons également. Nous espérons vous y voir nombreux.

En cette fin d'année, notre association renouvelle son concours de maisons illuminées et vous incite à décorer vos maisons. Comme d'habitude, nous passerons avec le jury dans les rues de notre village et remettrons les résultats lors des vœux du maire le samedi 4 Janvier à 14h à la salle des fêtes. Pour les personnes retenues celles-ci seront averties par courrier.

Pour l'année qui arrive, nos manifestations risquent d'être perturbées par les travaux prévus à la salle des fêtes mais nous arriverons à trouver des solutions. Comme on dit à tous problèmes, une solution.

Malgré une situation morose, nous vous souhaitons à toutes et tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le Comité

ASSOCIATIONS



« LES 7 CLOCHERS »

Concernant l'année 2024 deux manifestations intercommunales ont eu lieu :

Le samedi 30 mars 2024 à Elesmes.

« Pâques pour les enfants des 7 communes »

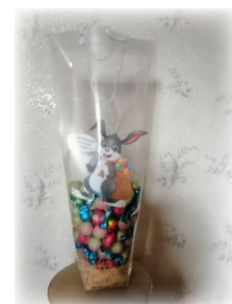


La chasse aux œufs sous un temps très mitigé ... mais nos bambins bien chaussés, leur panier sous le bras sont venus, accompagnés de leurs parents ramasser ce que mère poule avait déposé ...

Après la cueillette, des jeux ont été proposés afin de finir l'après-midi récréative en compagnie de leurs copains et copines.



Deux paniers ont été confectionnés avec le surplus de chocolat et offerts aux 2 établissements des communes de Mairieux (âges et vie) et Villers-sire-Nicole (les jonquilles) pour nos aînés.



Le samedi 7 septembre 2024

1er concours intercommunal de pétanque à Gognies-Chaussée.

Une belle réussite avec 24 équipes sur 28. Chaque village a participé. Certains n'avaient jamais joué à la pétanque et d'autres ne se connaissaient pas ! (48 participants avec 2 élus dans chaque commune).



Le but de cette manifestation était de retrouver nos inters villages dentant et l'image de nos 7 communes, c'est fait. Le trophée a été remporté par Gognies-Chaussée.

Le Maire de la commune gagnante et la Présidente de l'association l'ont remis en jeu pour 2025.



L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

ASSOCIATIONS



« LES DEJANTES DU TRACTEUR »

Il est temps pour nous de vous présenter notre association « Les Dégantés du Tracteur ».

Cette association a été créée l'été dernier.

Elle est présidée par Mr Foucart Julien, la secrétaire est Mme Durant Aline et la trésorière Mme Lisse Amandine.

Notre association compte une trentaine de bénévoles avec une passion commune : l'agricole.



Notre première manifestation du 7 et 8 septembre a été réussie.
C'est grâce à vous visiteurs, artisans, agriculteurs, sponsors, entreprises agricoles...
Un grand Merci à vous.



La pluie est venue nous rendre visite samedi soir, mais elle ne nous a pas découragés.
Vu notre tempérament, c'est le soleil qui est venu le dimanche pour le plaisir de tous !

Lors de cette manifestation, vous avez pu voir une belle exposition de tracteurs avec plus d'une centaine d'engins, un marché artisanal avec 20 exposants, des animations toute la journée, lancé de petits ballots, balades en calèche, des démonstrations de matériels agricole, des jeux pour enfants, balades en tracteurs, jeu du clou, babyfoot humains ...



Nous avons également organisé un repas de St Eloi dans notre village le samedi 30 novembre merci à tous encore une fois pour votre participation qui n'en était pas des moindres.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine lors de nos différentes manifestations.

L'équipe des Dégantés



ASSOCIATIONS



« LES AMIS DE L'ECOLE VIEUX-RENG LAMERIES »

Cette année encore, malgré le froid et l'humidité, les visiteurs sont venus nombreux se réchauffer et s'émerveiller à notre marché de Noël assurant ainsi sa réussite et nous récompensant ainsi pour tous les efforts et le temps passé à l'organiser.

Un grand merci à tous ainsi qu'aux 35 exposants qui nous ont présenté de bien belles et bonnes choses.



Le Père Noël était là aussi pour les photos avec les enfants (et les grands...).

Côté restauration, il y avait soupe à l'oignon, paninis variés, hot dogs, choucroute et vin chaud.

Une partie des bénéfices obtenus a aussitôt été utilisée pour le goûter du 16 décembre (coquilles et chocolat chaud) et pour offrir à chaque élève une coquille, des chocolats de Noël et un cadeau apporté par le Père Noël.

Jeudi 19 décembre, vous avez pu reprendre vos commandes ainsi que les décorations réalisées en classe par les enfants avec l'aide de quelques membres de notre équipe et nous vous proposerons à nouveau nos réalisations.

A toutes et tous nous souhaitons désagréables fêtes de fin d'année.

VIVRE ENSEMBLE

L'ECOLE en cette fin d'année 2024...

Nous avons pu bénéficier de différents projets en cette fin d'année 2024.

La classe de CM1 CM2 a participé au concours de mémoire vivante.
Merci à Mr Girard et Mr Laurent qui ont permis le bon déroulement de ce projet

Nous remercions les enfants et les parents pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre, pendant laquelle les enfants ont chanté la Marseillaise.



Merci à l'association « Usep » qui a organisé une vente de fleurs de la Toussaint, les bénéfices serviront aux élèves pour participer à des activités sportives.

Les élèves vont pouvoir profiter de la venue de St Nicolas, cette venue est organisée par le comité des fêtes, qui organise également une séance de cinéma, pendant laquelle, les élèves ont assisté au film : « Niko le petit renne : mission Père Noël »



Merci à l'association « les amis de l'école », pour toutes les activités mises en place :

- préparation d'un goûter de Noël pour les élèves avec la venue du père Noël.
- organisation d'un marché de Noël artisanal.
- organisation d'un marché de Noël pour l'école, où on pouvait trouver : des objets fabriqués par les amis de l'école et l'USEP, ainsi que des fabrications réalisées par les élèves en partenariat avec ces 2 associations.



Ce fut de bons moments où tout le monde a pu se retrouver avant les vacances et les fêtes.

Les fonds récoltés nous permettront de réaliser des actions tout au long de l'année.
Merci à tous pour votre participation.

L'équipe enseignante et les élèves vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025. Que cette année vous apporte santé, bonheur et l'aboutissement de tous vos projets.



VIVRE ENSEMBLE

REMERCIEMENTS

des donateurs du CCAS et personnes ayant contribué à notre village.

Le conseil municipal et les membres de la commission sociale ont participé au fleurissement des sépultures à l'occasion de la Toussaint.



LE REPAS DES AINES

Le dimanche 1er septembre a eu lieu notre traditionnel repas des aînés. Ce fût l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas et dans une ambiance conviviale. Plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation du conseil municipal. Merci à tous !



UN NOUVEAU TROTTOIR RUE DE MAUBEUGE

La commune avait déposé un dossier de demande de subvention pour la création d'un trottoir rue de maubeuge depuis l'entrée de notre village jusqu'au trottoir existant. C'est maintenant chose faite sur une distance de plus de 400 mètres ! Les travaux se sont déroulés conjointement à la réfection de la chaussée par les services du Département.



VIVRE ENSEMBLE

UNE CEREMONIE DU SOUVENIR EMOUVANTE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, la municipalité a commémoré la signature de l'Armistice de la première guerre mondiale et honoré la mémoire de tout ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France. Vous nous avez accompagnés dans ce moment important pour l'histoire de notre commune où les combats ont été rudes.

Merci aux enfants de nos écoles qui ont entonné la Marseillaise, une transmission de la mémoire si importante.

A Vieux-Reng, la guerre 1914-1918 a mobilisé l'ensemble des hommes du village qui ont combattu pendant 4 années dans la boue, sous les obus et beaucoup ont péri.

C'est le 9 novembre 1918 à 05h00 du matin que les soldats Anglais sont arrivés à Lameries.

Le 11 novembre 1918, l'armistice était signé. Des familles entières retrouvaient un peu d'espoir et promettaient de ne jamais oublier les ravages de la guerre.

Beaucoup trop d'enfants de Vieux-Reng ne sont jamais revenus : Paul CAT, René DEBRUYNE, Henri BEAUVOIS, Léon BLANCHART, Gaston BOUTRY, Odon CHERONT, Gustave DERUELLE, Arthur EMPAIN, Victor GRAND-HOMME, Albert HANNECART, Zéphir HOCQUET, Emile JUSTE, Zéphir LECOCQ, René LECRON, Camille NITENS, Herman PETIT, Gérard PRONIER, Oscar RAUX, Marc SCOHIER, René BERNARD, Willy CREPY, Emile DEREINE, Henri GOSSELET, Henri VANROSSEN.



Nous nous avez accompagnés à la Mairie afin de mettre à l'honneur Marylène Brasselet qui a reçu de M. le Maire, la médaille d'honneur du travail pour 35 années de service à la Caisse d'Allocation Familiale et Marie-Laure Urbain à qui a été accordée la médaille de l'enfance et des familles. Deux témoignages de reconnaissance de la Nation qui ont été suivis d'un vin d'honneur !



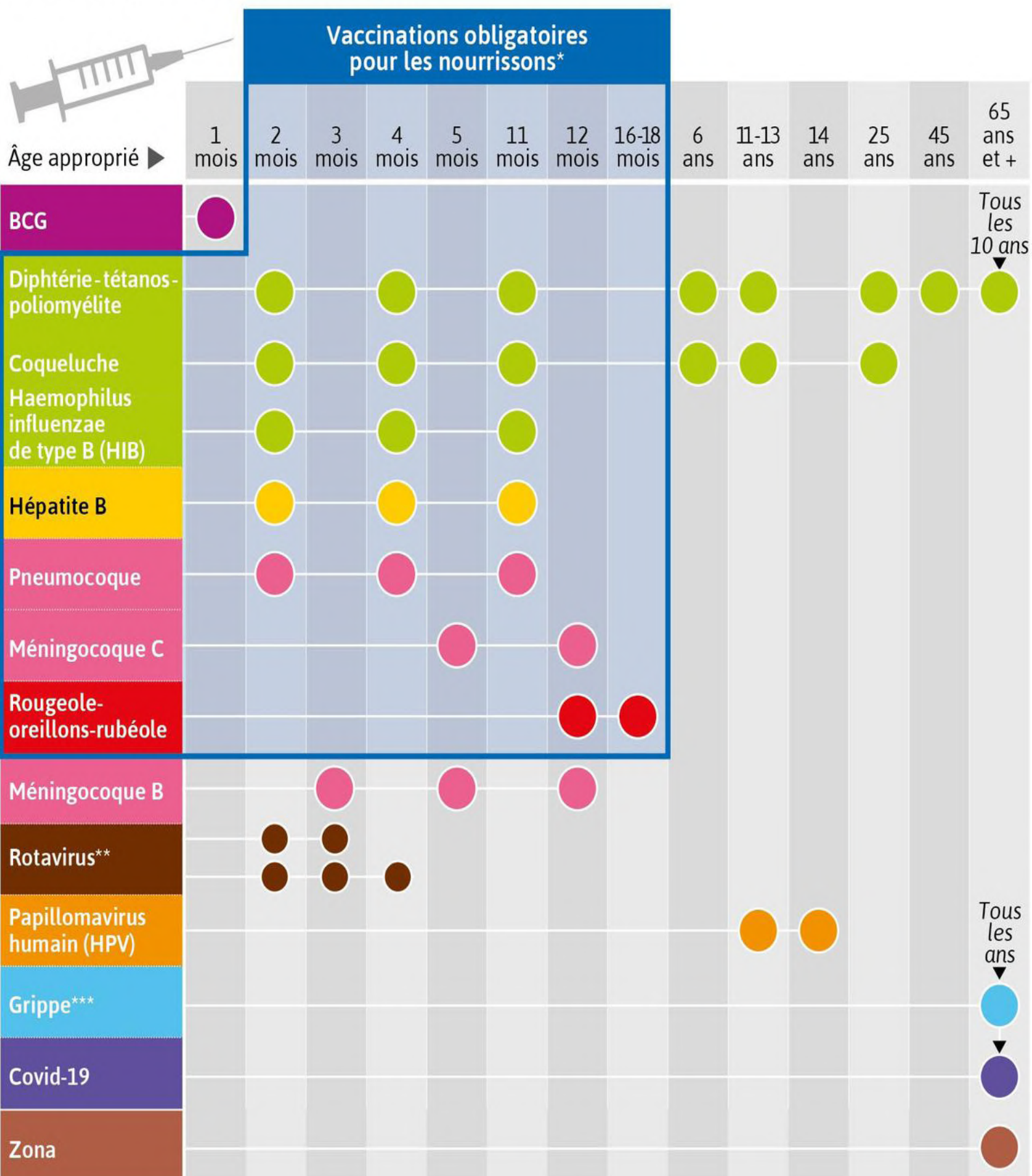
ETAT CIVIL

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et amis de M. Patrick BALIEU décédé le 28/10/2024 et de M. Rudy FORT décédé le 21/11/2024.

Tous nos voeux de bonheur accompagnent Elodie HANZE et Pascal TILLIART qui se sont mariés le 27/07/2024, Camille BRICOUT et Dylan KROMBERGER mariés le 17/08/2024, Camille GOREUX et Vincent LEVEAUX mariés le 21/09/2024.

En cette année 2024, nous souhaitons la bienvenue à Eliana HANQUART, Kurtys LEURQUIN, Charlotte DURANT, Manisha VANBOCKESTAL et Arnaud LISBET.

Le calendrier vaccinal 2024



*et contre la fièvre jaune en Guyane à partir de 1 an. **deux doses à 2 et 3 mois ou 3 doses à 2, 3 et 4 mois.

***la vaccination annuelle contre la grippe peut être proposée aux enfants sans comorbidité âgés de 2 à 17 ans révolus.

Utiliser préférentiellement le vaccin administré par voie intranasale. Source: ministère de la Santé et de la Prévention (mai 2024).



TÉLÉALARME DU NORD

Services et Options

Tarifs valables du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024

**VOTRE ABONNEMENT DE TÉLÉASSISTANCE DE BASE,
À 7,68 € TTC PAR MOIS, SOIT SEULEMENT 3,84 € TTC
APRÈS AVANTAGE FISCAL, COMPREND TOUS LES
SERVICES SUIVANTS :**

- Écoute et traitement des alarmes 24h/24 et 7j/7
- Service d'assistance psychologique et d'aide aux aidants
- Location, installation et mise en service du matériel de téléassistance (transmetteur et télécommande, bracelet convertible en pendentif)
- Maintenance du matériel (transmetteur / télécommande)

**EN SUPPLÉMENT
DE CELUI-CI,
PENSEZ À RAJOUTER
LES OPTIONS QUI
VOUS SERONT UTILES !**

		SOIT APRÈS CRÉDIT D'IMPÔT DE 50%
Détecteur de chute	3,00 € TTC / mois	1,50 € TTC / mois
Détecteur de fumée*	2,94 € TTC / mois	1,47 € TTC / mois
Détecteur d'absence prolongée de mouvement*	3,06 € TTC / mois	1,53 € TTC / mois
Détecteur de gaz*	8,53 € TTC / mois	4,265 € TTC / mois
Détecteur de monoxyde de carbone*	9,70 € TTC / mois	4,85 € TTC / mois
Système d'éclairage automatique	4,37 € TTC / mois	2,185 € TTC / mois
Bandeau à leds (en complément du système d'éclairage)	1,80 € TTC / mois	0,90 € TTC / mois
Second haut-parleur interphonie déporté*	1,82 € TTC / mois	0,91 € TTC / mois
Transmetteur GSM / GPRS*	4,92 € TTC / mois	2,46 € TTC / mois
Bouton d'alerte géolocalisée*	11,10 € TTC / mois	5,55 € TTC / mois
Frais de dossier (payables une seule fois)	42,00 € TTC / PU	21,00 € TTC / PU
Boîte à clés	64,80 € TTC (achat)	32,40 € TTC (achat)

* Tous ces dispositifs optionnels sont connectés à la centrale d'écoute, via votre transmetteur de téléassistance.

NOUVEAU !

**La montre contemporaine, une solution qui s'adresse aux
utilisateurs qui souhaitent s'équiper d'un déclencheur discret.**

(4,01 € TTC par mois, soit 2,005 € TTC par mois après crédit d'impôt de 50 %)
Ce dispositif optionnel est connecté à la centrale d'écoute, via votre transmetteur de téléassistance.



En plus de donner l'heure, cette montre présente un bouton d'appel d'urgence.

Elle a un bracelet en cuir et peut se porter sous la douche.

La montre est fournie avec un étui et 2 accessoires :

- Un bracelet qui permet un montage en montre,
- Un « clip » pour pouvoir le porter en pendentif.

Le principe de montage ne nécessite aucun outil et le passage de la montre au pendentif est réversible.

**Les options sont
à reporter au
paragraphe 9 de
la fiche abonné
(options choisies).**

**Pour tout
renseignement,
contactez le
0811 650 700**
(0.12€ + coût d'un appel local)
www.telealarmedunord.fr

DÉTAILS DES OPTIONS



BOUTON D'ALERTE GÉOLOCALISÉ

Une simple pression sur le bouton d'alerte, et l'abonné sera mis en relation avec la centrale d'écoute, qui pourra le géolocaliser et lui porter assistance partout en France.

Grâce à la carte SIM mobile incluse dans le dispositif, les proches de l'abonné pourront également le joindre sur le bouton d'alerte. Via un espace extranet, ils pourront paramétrer un périmètre de sécurité et seront ainsi alertés si l'abonné sort de cette zone.



DÉTECTEUR DE CHUTE (en remplacement de la télécommande)

Ce bracelet à porter au poignet permet l'envoi classique d'une alarme en appuyant sur le bouton, et l'émission automatique d'une alarme en cas de chute lourde sans recouvrement d'une position debout.

Attention : Il se peut que certaines chutes (chute molle, chute/descente contrôlée contre un mur ou sur une chaise, ou même chute lourde...) ne soient pas détectées.



SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

Ce système d'éclairage automatique sans fil permet de prévenir les chutes nocturnes. Il est composé d'un détecteur de mouvement installé au pied du lit de l'abonné, déclenchant automatiquement l'allumage de la lumière déjà existante. 40% des chutes ayant lieu la nuit entre la chambre et les toilettes, ce dispositif permet de sécuriser ce parcours, dès que la personne pose le pied hors de son lit.

Un système d'éclairage de type bandeau LED non éblouissant est proposé en complément, pour les pièces ne disposant pas de lumière déjà existante.



DÉTECTEUR D'ABSENCE PROLONGÉE DE MOUVEMENT

En cas d'absence de mouvement de plus de 12 heures, le détecteur donne automatiquement l'alerte à la centrale d'écoute pour prévenir les proches de l'abonné et déclencher une intervention des secours.



SECOND HAUT-PARLEUR INTERPHONIE DÉPORTÉ

Si la configuration du logement le nécessite (plusieurs étages ou cloisons intérieures très épaisses par exemple), un second haut-parleur déporté peut être nécessaire. Celui-ci assure une communication dans tout le logement pour les appels d'urgence.



DÉTECTEUR DE GAZ

Ce dispositif décèle l'émission de gaz inflammables, consécutive à une fuite ou à l'extinction accidentelle d'un brûleur de cuisinière, par exemple. Il déclenche une alarme sonore sur les lieux, et transmet l'information à la centrale d'écoute, qui contacte l'abonné, ses proches ou les secours si nécessaire. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



DÉTECTEUR DE FUMÉE

En cas de détection de fumée, le détecteur émet une alarme sonore locale et lance une alerte à la centrale d'écoute, qui va mobiliser les proches de l'abonné ou les secours. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Ce détecteur signale la présence de monoxyde de carbone dans l'air, consécutive à une mauvaise combustion d'un appareil de chauffage à flamme, par exemple. Il déclenche une alarme sonore sur les lieux et transmet l'information à la centrale d'écoute, qui contacte l'abonné, ses proches ou les secours si nécessaire. Ce matériel permet d'alerter les secours même si l'abonné est absent de son domicile.



TRANSMETTEUR GSM / GPRS

Cette option est préconisée dans le cas des abonnés ne disposant pas d'une ligne téléphonique fixe. Cet appareil, installé en remplacement du transmetteur « classique » délivre les mêmes fonctionnalités mais fonctionne en GSM/GPRS à l'aide d'une carte SIM (carte et abonnement fournis, inclus dans le tarif de l'abonnement de Téléassistance).



BOÎTE À CLÉS

Il s'agit d'une boîte à clés sécurisée, installée à l'extérieur du logement par Mondial Assistance. Celle-ci est équipée d'un code à 4 chiffres, qui sera communiqué aux secours par le chargé de téléassistance, pour leur permettre de pénétrer plus facilement et rapidement dans les lieux, en évitant la dégradation ou la destruction de la porte du domicile. Lorsque son installation est effectuée au sein d'une résidence, il est parfois nécessaire d'obtenir l'accord préalable de la copropriété.

A NOTER

CONGES SECRETARIAT MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé :
Du 23 décembre 2024 au 03 janvier 2025 inclus

PERMANENCE DU MAIRE

Mardi 19h00
Vendredi 19h00
Samedi 11h00

En cas de problème contactez le 03 27 67 96 58

HORAIRES D'HIVER DECHETTERIES

Lundi : de 13h30 à 17h00
Du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Du vendredi au samedi : de 8h30 à 17h00 (non-stop)
Dimanche : de 8h30 à 12h00

Fermeture :

Mardi 31 décembre

LES COMMERCANTS ARTISANS PROFESSIONS

Tapissier Garnisseur Hervé PHILIPPE
Coiffure à domicile Valérie BLONDIAU
Assistante maternelle agréée Fabienne LYS
Thérapies psychosystémiques Sophrologie Delphine DUCHATEAU
Garage SP Cars
Julien Viande en Gros
L'univers de Manon Coiffeuse à domicile
Assistante maternelle agréée Amandine LISSE
Art Willy Guerlus peintre décorateur
Kla Bat (carrelage - maçonnerie - terrassement ...)
Peintures et dessins GD Univers de création - Gérard Detrait

2 rue du 08 mai 1945 03 27 67 92 02
11 rue de Binche 06 10 59 21 75
1 rue des Ecoles 06 85 57 37 45
19 rue de la Jonquillère 09 72 82 47 56
17 rue de Maubeuge 06 65 17 00 48
38 rue du Radeau 06 25 49 74 57
21 rue Aimable Lienard 06 49 70 18 54
06 43 85 13 34
14 rue du hameau 06 20 58 07 63
23 rue de la Tourette 06 70 69 88 40
65 rue de Maubeuge detraitgerard@yahoo.fr

Si vous constatez une erreur, où si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, merci de nous contacter.

CONTACT MAIRIE DE VIEUX-RENG

1 Place de la Mairie

Tél : 03 27 67 91 28

Horaires Secrétariat :

Lundi – Vendredi : 10h-12h / 16h-17h
Mercredi : 9h/12h

Courriel : mairiedevieuxreng@cegetel.net

Site Internet : www.vieux-reng.fr

Site Facebook : <https://www.facebook.com/officielmairievieuxreng>

SOMMAIRE AU FIL DE L'EAU N° 10

LE MOT DU MAIRE page 2
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX page 4
LES ASSOCIATIONS page 7
VIVRE ENSEMBLE page 14
INFOS page 17
A NOTER page 20